



Vendredi 11 octobre 2019 09 :30 à 12 :30

Atelier : Des idées pour l'Europe : une histoire

Référents : Chiara Martignago, monitrice et Niall Bond, maître de conférences HDR (Université Lumière-Lyon 2) : Salle des colloques

Antonin Cohen, professeur des sciences politiques à l'Université Nanterre

Pourquoi appeler cela une « communauté européenne » ? Cette intervention propose de retracer la genèse du projet européen en explorant la généalogie de l'idée de « communauté » des années 1930 aux années 1950. Elle reconstruit l'économie politique sous-jacente au « Plan Schuman », en parcourant les vestiges de l'idéologie de troisième voie corporatiste, communautaire et fédérale. Elle réencastrera ensuite ce projet dans la dynamique conflictuelle d'institutionnalisation des organisations européennes, pour montrer les effets durables de ces clivages originels.

Willy Beauvallet, maître de conférences en sciences politiques, Vice-Président à l'Université Lyon 2

La légitimité de construction européenne, c'est-à-dire l'acceptation sociale du pouvoir qu'elle exerce, demeure un enjeu constamment rejoué, en particulier depuis les années 1980 lorsque s'opère le glissement des communautés originelles vers un ensemble plus large sur les plans sectoriel et géographique, assumant plus clairement son ambition « politique », voire fédérale. La conformité de l'Union européenne (UE) avec les standards démocratiques et sa capacité à intégrer le ou les peuples européens dans son fonctionnement constituent de fait l'un des principaux aspects de cet enjeu de légitimité. Il est en ce sens particulièrement structurant de son propre développement, acteurs institutionnels et dirigeants étatiques ayant parfaitement intégré (et, ce faisant, accrédité) ce « problème » de légitimité dans les multiples réformes qu'ils ont pu proposer et mettre en œuvre à travers, notamment, le renforcement progressif des pouvoirs de l'Assemblée parlementaire européenne depuis 1975. Ces efforts n'ont pourtant pas suffi à lever les critiques et obstacles à la normalisation politique de l'UE comme « centre » à partir duquel s'exerce une partie du pouvoir sur les sociétés européennes. Le thème du « déficit démocratique » demeure ainsi fondamental alors même que le Parlement européen (PE) constitue désormais, à maints égards, une assemblée puissante. Pourquoi la parlementarisation de l'UE n'est-elle pas en mesure de résoudre la question de sa démocratisation ?

Hervé Joly, historien, Directeur du Collegium de Lyon

Les grandes entreprises et l'Europe

Les entreprises ont traditionnellement une nationalité associée à l'implantation de leur siège social. Les firmes multinationales ou transnationales qui existent depuis longtemps sont en fait des entreprises nationales avec des activités commerciales ou industrielles dans d'autres pays. Le phénomène est en pleine expansion avant 1914 à l'échelle européenne et même internationale. La Grande Guerre, avec la confiscation de nombreux biens ennemis, définitive pour les vaincus, marque un reflux massif de ce phénomène. Les conditions de l'entre-deux-guerres, avec les tensions nationales et la Grande Dépression, n'ont pas permis de rétablir l'internationalisation dans une même ampleur ; les entreprises se montrent prudentes dans leurs investissements à l'étranger. Après la Seconde Guerre mondiale, la coupure en deux blocs limite l'ouverture au monde occidental. Les débuts de la décolonisation mettent aussi en danger des investissements internationaux. À l'échelle européenne, la transnationalisation des affaires est longtemps une américanisation. Les débuts de la construction européenne n'y changent pas grand chose. Les grandes entreprises restent très nationales, à l'exception de quelques opérations industrielles pilotées par les États comme Airbus ou Ariane. Il faut l'effondrement du rideau de fer pour assister à une ouverture massive des frontières européennes qui se fait à sens unique de l'Ouest vers l'Est. L'Europe n'est pas un cadre nécessairement pertinent pour les affaires. Les alliances industrielles sont autant franco-américaines, -chinoises ou -japonaises, que franco-allemandes ou -italiennes. Les projets envisagés de part et d'autre du Rhin dans la pharmacie, la sidérurgie, la construction électrique ou le matériel ferroviaire n'ont pas abouti. L'Europe peine dans l'industrie à être plus qu'un marché commun. Son orientation libérale contredit les politiques industrielles.

Alain Malégarie, Administrateur, la Maison des Européens de Lyon

Depuis plus de soixante ans, la construction européenne nous a redonné la paix, la démocratie, mais aussi un développement économique et social accéléré grâce au marché commun puis unique. Avec des réalisations majeures : la CECA ; la PAC ; le FSE ; les fonds de cohésion ; ERASMUS+ ; la charte des droits fondamentaux ; le socle des droits sociaux ; la protection des consommateurs ; des normes environnementales élevées, etc ..

Mais la plus grande réussite concrète de l'Union européenne est sans doute l'**euro**, la monnaie de 330 millions d'Européens, qui depuis vingt ans est la seconde monnaie du monde, représentant 30% de la facturation internationale et 22% des réserves mondiales de change. L'euro, monnaie stable et solide, nous protège : peu d'inflation, taux d'intérêt très bas, résistant aux crises comme celle de 2008.

Mais ce succès reste inachevé, par manque de volontarisme politique, et l'euro est orphelin : pas de ministre de l'euro, pas de budget décent de la zone euro, économies restant trop divergentes, faute d'harmonisations fiscales et sociales. L' Union économique et monétaire (UEM) était bien prévue, on n'a réalisé que l'union monétaire. Il faut urgemment conforter l'euro par une gouvernance économique approfondie et solidaire, créant aussi des champions industriels européens. La zone euro doit être forte face aux défis et enjeux économiques et géopolitiques de demain, américains et chinois.

**Bernard Barthalay, professeur émérite Jean Monnet en sciences économiques,
Université Lyon 2**

Introduire la finance déjà mondialisée, postulée efficiente, donc auto-régulatrice, dans l'espace économique sans frontières intérieures équivalait à renoncer tout de go à la capacité politique de décision et d'action communes attendue de l'intégration et à lui substituer une régulation par les marchés financiers, dont justement ils sont incapables, comme l'ont prouvé les crises financières systémiques qui se sont développées depuis le milieu des années quatre-vingt-dix. De processus supposé conduire d'un système d'États souverains à une communauté de progrès, l'intégration se muait en fondamentalisme de marché, adepte de la neutralité de la monnaie et hostile à la régulation monétaire et budgétaire de la zone euro.

C'est ainsi qu'il a fallu attendre la crise de 2010-2013 pour que la BCE parvienne à remplir une fonction de prêteur en dernier ressort. Et c'est ainsi que se sont amplifiées, selon une logique cumulative, les divergences d'endettement et de développement des pays membres. Cependant, dix ans après la crise financière globale, les fonctions d'emprunteur et d'investisseur en dernier ressort, sont toujours vacantes.

La financiarisation de l'économie européenne démontre sa nocivité en creusant les inégalités et en détruisant la confiance des citoyens dans l'Union, dans ses États membres et dans la politique. La voie est libre pour la vieille alliance des profiteurs des souverainetés et des frontières nationales, qui ne cesse de se reconstituer en Europe, depuis deux siècles.